




Déclaration du Président de la République sur les métiers en tension dont le secteur de l'hôtellerie-restauration : réaction de Roland HEGUY, président confédéral de l'UMIH




« Merci M. le Président de la République de mettre la lumière sur nos métiers, notre secteur et de nous permettre, enfin, de tordre le cou aux idées reçues. Le secteur de l'hôtellerie-restauration représente 220 000 entreprises, réparties sur tout le territoire, employant près d'1 million de personnes. 4ème employeur privé, après l'industrie, le transport et le bâtiment, nos cafés, hôtels restaurants embauchent sur l'ensemble du territoire, et quel que soit le type d'établissements. Nous avons créé 20 000 postes depuis le début de l'année. Pour autant, **entre 50 000 et 100 000 postes ne sont pas pourvus**. Les professionnels sont partout en demande de personnels motivés.



Les mots du Président de la République reprennent cette réalité du terrain et de nos entreprises : **notre secteur fait face à une pénurie historique de main d'œuvre ; l'offre et la demande ne se rencontrent pas.**




Cette situation est d'autant plus paradoxale car nos métiers sont des métiers de savoir-faire non-délocalisables, **ils offrent des perspectives d'évolution réelles et rapides, en France et à l'international. L'ascenseur social existe dans notre secteur** ; notamment grâce à notre système de formation performant qui permet à nos salariés d'évoluer et de se former en permanence. Le secteur, c'est plus de 35 métiers : du serveur au gérant, du cuisinier au community manager, du réceptionniste au revenue manager, etc. **Nos professionnels sont prêts à jouer un rôle d'intégrateur pour les personnes formés, qualifiés et souhaitant s'engager dans notre secteur.**





Chambre Syndicale
des Lieux Musicaux
Festifs & Nocturnes

Les conditions d'exercice de nos métiers ont des spécificités connues de tous, et qu'a rappelé le Président de la République : certains travaillent le soir, le week-end, les jours fériés comme de nombreux secteurs aujourd'hui : le milieu médical, les commerçants de proximité, l'informatique, la propreté, la sécurité, etc.



Pour répondre à ces spécificités et conscients des difficultés, la profession a mis en place un dispositif conventionnel riche et nos organisations se sont engagées dans un dialogue social nourri : depuis la convention collective de 1997, de nombreux avenants ont été pris et continuent d'être signés. Notre secteur, par exemple, a été le premier à instaurer une mutuelle de branche (avant que cela soit obligatoire pour tous les secteurs) et à faire bénéficier les salariés d'aides sociales (ex : une aide financière au Permis de Conduire et/ou à une aide financière à la garde d'enfants et/ou à une aide financière si le salarié est parent isolé). Pour fidéliser nos salariés notamment dans nos TPE, **l'UMIH va encore plus loin en proposant à nos entreprises adhérentes et à leurs 300 000 salariés de bénéficier des avantages de l'équivalent d'un comité d'entreprise.**



L'emploi est notre priorité : **notre congrès national dont le thème sera « Ici, on recrute ! »** aura lieu du 4 au 6 décembre 2018 à Saint-Etienne. Nous serons ravis d'y accueillir le Président de la République et les membres du Gouvernement pour avancer sur le sujet.

L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) est l'organisation professionnelle N°1 du secteur de l'hôtellerie-restauration. Depuis 70 ans, la confédération représente, défend et promeut les professionnels indépendants cafetiers, restaurateurs, hôteliers, ainsi que les acteurs du monde de la nuit. Avec ses syndicats associés (GNC (Groupement national des chaînes), UMIH Prestige, SNRPO (Syndicat national de la restauration publique organisée), SNEG & Co (Syndicat National des entreprises gais), SNRTC (Syndicat national de la restauration thématique et commerciale et CSLMF (Chambre Syndicale des Lieux Musicaux et Festifs nocturnes), l'UMIH représente 77% des entreprises adhérentes à une organisation professionnelle. L'UMIH est présente et active sur tout le territoire avec plus de 2 000 élus et 400 collaborateurs répartis en plus de 100 fédérations départementales (outrre-mer inclus).

Contacts Presse : Gaëlle MISSONIER – 06 45 29 70 84 – gaelle.missonier@umih.fr

Charlotte Le MONIET – 07 87 02 69 66 – charlotte.lemoniet@umih.fr